

Publications économiques et financières



Conjoncture financière

Décembre 2022

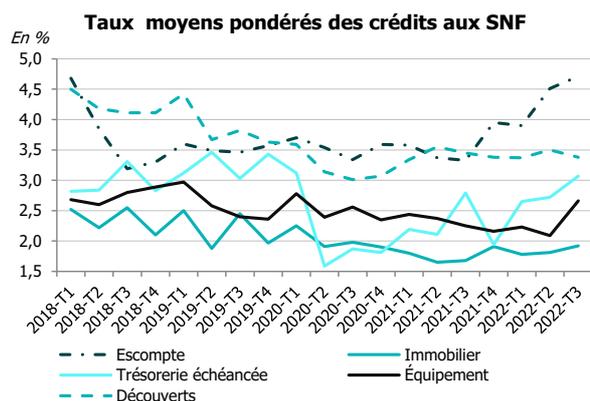
TAUX DES CRÉDITS AUX ENTREPRISES EN NOUVELLE-CALÉDONIE

AU 3^E TRIMESTRE 2022

LE COUT DU CRÉDIT AUX ENTREPRISES AUGMENTE

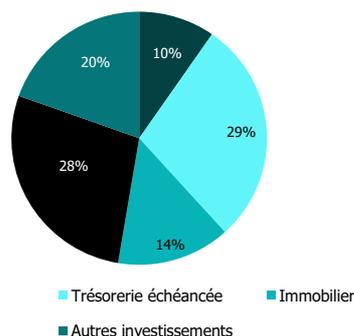
- Au 3^e trimestre 2022 l'IEOM a procédé, comme la plupart des autres banques centrales, au resserrement de sa politique monétaire dans un contexte de forte remontée de l'inflation. **Ces hausses des taux directeurs se répercutent sur les taux des crédits accordés aux entreprises en Nouvelle-Calédonie.**
- Le taux moyen des **crédits de trésorerie échéancée** continue de progresser au 3^e trimestre 2022 (+35 pdb sur trois mois) pour s'établir à 3,07 %.
- Le taux moyen des **crédits d'équipement** (2,66 %) augmente significativement (+57 pdb sur trois mois) en Nouvelle-Calédonie. Il progresse également en France entière (+45 pdb) mais se contracte en Polynésie française (-35 pdb).
- Le taux moyen des **crédits immobiliers** (1,92 %) poursuit sa hausse (+11 pdb sur trois mois et +24 pdb sur un an). La durée moyenne de ce type de prêts s'élève à 17 ans, pour un montant moyen de 37,8 millions XPF (après 43,1 millions XPF au trimestre précédent).
- Le taux moyen des **découverts** (3,38 %) s'oriente à la baisse sur un trimestre (-12 pdb), et est toujours inférieur à son niveau un an auparavant.

CARACTÉRISTIQUES DES NOUVEAUX CRÉDITS EN NOUVELLE-CALÉDONIE



Source : IEOM

Répartition des flux de nouveaux crédits aux SNF
(sur un an, hors découverts)



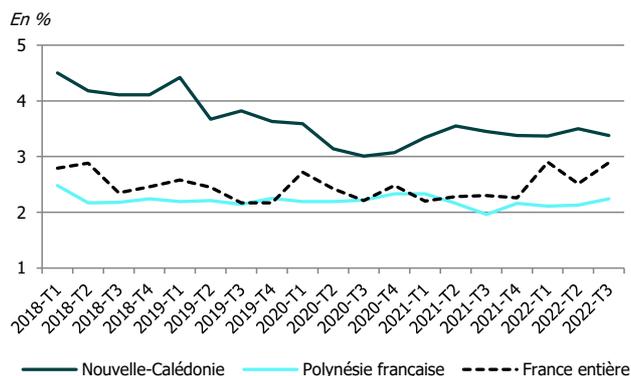
Source : IEOM

Nouveaux crédits aux sociétés non financières	Taux moyen pondéré (en %) au T3 2022		Taux moyen pondéré (en %) au T2 2022		Durée moyenne (en mois)		Part des prêts à taux fixe (en %)		Médiane (taux en %)	
	Nouvelle-Calédonie	France entière	Nouvelle-Calédonie	France entière	Nouvelle-Calédonie	France entière	Nouvelle-Calédonie	France entière	Nouvelle-Calédonie	France entière
Découverts	3,38	2,89	3,50	2,51	-	-	-	-	-	-
Trésorerie échéancée	3,07	1,56	2,72	1,42	76	35	43	26	2,92	2,00
Équipement	2,66	1,72	2,09	1,27	137	119	65	75	2,91	1,68
Immobilier	1,92	1,59	1,81	1,30	201	191	100	90	-	-

Sources : IEOM, Banque de France

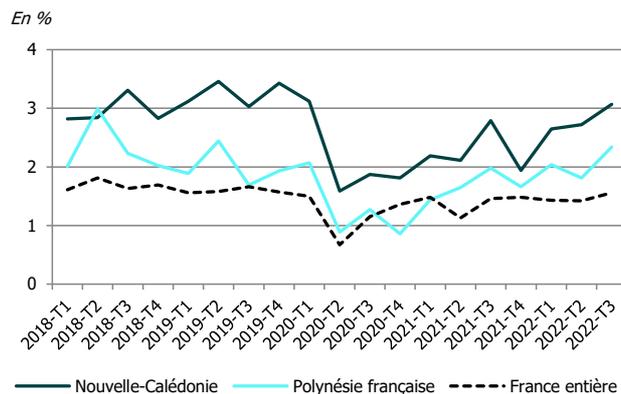
ÉVOLUTION DES TAUX MOYENS DÉBITEURS PAR GÉOGRAPHIE

Découverts



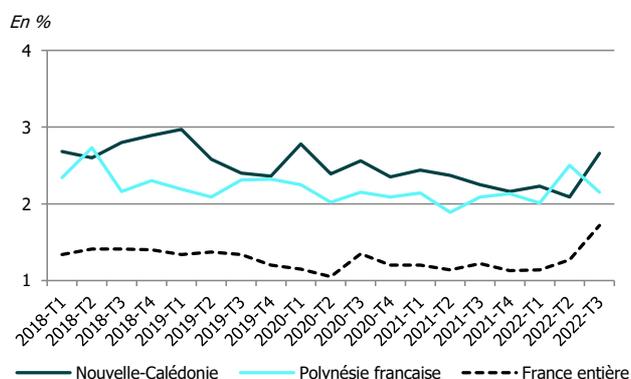
Sources : IEOM, Banque de France

Trésorerie échéancée



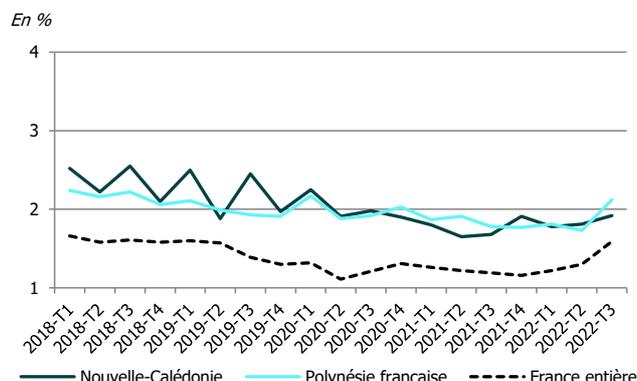
Sources : IEOM, Banque de France

Équipement



Sources : IEOM, Banque de France

Immobilier



Sources : IEOM, Banque de France

MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements de crédits et des sociétés financières ayant leur activité en Nouvelle-Calédonie. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours de chaque trimestre aux sociétés non financières. Les SNF sont définies conformément aux normes de comptabilité nationale européenne (SEC 2010), c'est-à-dire comme les unités institutionnelles dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services non financiers, et dont les opérations de répartition et les opérations financières sont séparées de celles de leurs propriétaires. **Les entrepreneurs individuels sont donc exclus de cette analyse.** La Banque de France ne publiant pas de données pour cette catégorie de bénéficiaires, le champ de l'étude a été restreint aux SNF de manière à présenter des taux comparables. Elle se base sur une base exhaustive d'environ 6 300 déclarations pour le 3^e trimestre 2022.

Les taux utilisés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE). Ceux-ci sont des taux actuariels annualisés, correspondant à la composante d'intérêt du Taux Effectif Global (TEG) ou dit autrement, au TEG diminué des charges qui ne sont pas des intérêts au sens comptable du terme. Les taux moyens publiés, de même que la durée moyenne, sont calculés en pondérant les taux collectés par les montants de crédit correspondant.

Les « découverts » rassemblent des découverts stricto sensu ainsi que les crédits permanents. La catégorie « escompte » regroupe l'escompte au sens strict, les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales. La « trésorerie échéancée » correspond à l'ensemble des instruments de trésorerie hors découverts et escompte. La catégorie « Immobilier » regroupe les prêts immobiliers classiques, ainsi que le crédit-bail immobilier. Les « crédits d'équipement » regroupent les crédits à l'équipement aidés ainsi que les autres crédits à l'équipement. Enfin, pour les « Autres crédits d'investissement », il s'agit des autres crédits à la clientèle, des prêts subordonnés, ainsi que du crédit-bail mobilier.